

Actionnariat et pouvoir dans les multinationales

La plupart des sociétés multinationales, à quelques exceptions près (la firme suédoise IKEA, le négociant de matières premières Cargill ou l'industriel Allemand Bosch par exemple), sont cotées en bourse. Il est donc théoriquement possible d'acheter des titres de ces sociétés et d'en devenir actionnaire.

Mais le plus souvent, la majorité de l'actionnariat n'est pas composé de monsieur et madame tout-le-monde, mais bien d'investisseurs institutionnels, de banques, d'assurances et autres fonds d'investissements, mais également de pouvoirs publics ou des familles fondatrices des entreprises.

En Europe, la part du marché des actions détenue par des actionnaires individuels (actionnariat salarié inclus) se situe en moyenne entre 10 et 15%, un chiffre en baisse constante depuis le début du millénaire.

En dehors des sites spécialisés, les actionnaires ne sont généralement mentionnés que lors de restructurations spectaculaires ou de fusion-acquisitions d'importance. L'information économique disponible pour le public, comme c'est souvent le cas, n'est que tout à fait parcellaire en ce qui concerne l'identité des actionnaires ou les parts qu'ils détiennent dans les grandes sociétés. Société anonyme oblige, seul le dépassement de seuils réglementaires (souvent 5%) les contraint à mentionner publiquement leurs participations.

A l'inverse, l'obligation de rapportage des entreprises concerne principalement l'information utile aux actionnaires. Les rapports annuels des sociétés cotées doivent inclure les performances, les positions financières et tout ce qui serait susceptible de modifier le cours de bourse. L'information obligatoire à destination des travailleurs est quant à elle nettement moins fournie.

Mais qui sont ces actionnaires ? Comment les théories économiques les considèrent-ils ? Quel rôle jouent-ils dans la gestion des entreprises ? Par quels moyens influencent-ils les stratégies des firmes ? Certains actionnaires, liés aux pouvoirs publics, ont-ils des pratiques plus éthiques ? C'est à cette série d'interrogation que nous tenterons de répondre dans ce numéro.

Après un retour sur quelques idées reçues (« l'actionnaire propriétaire », « l'actionnaire investisseur »,) et avoir replacé celles-ci dans les théories qui les ont vues naître, nous reviendrons sur l'évolution du rôle des actionnaires depuis un siècle et demi au travers de l'histoire des entreprises.

Nous listerons ensuite les moyens par lesquels les actionnaires arrivent à faire pencher les décisions stratégiques en leur faveur puis tenterons de proposer une démographie de l'actionnariat des entreprises du BEL-20, l'indice phare de la bourse belge.

Enfin, au travers d'une étude de cas, nous nous interrogerons sur les pratiques actionnariales et les choix d'investissements du plus important fonds de pension étatique et essaierons de déterminer dans quelle mesure celui-ci met en œuvre une réelle politique éthique, environnementale, sociale au travers de ses placements financiers et si cela ne relève pas plus du discours et de la communication.